

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	24 (1886)
Heft:	10
Artikel:	Bijou d'or : épisode de la vie des contrebandiers dans le Jura suisse
Autor:	Muller-Darier, Hugues
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-189170

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Se fasai dào sélao, tot cein épeluavé.
 Et lè bio parèmeints, lè collets, cein comptavé!
 Et cllião lardzo galons ào coutset dào chacot
 Dè tsacon dài gradà! Et pi n'étai pas tot:
 Vo vo rappelà bin cllião ballès z'épolettès
 Que fasont tant bisquâ cllião malheureux piquiettes
 Que n'ein n'aviont pas trace, et l'étai grand honneur
 D'étré bio grenadier ào galé vortigeu
 Por ein avai dài rodze ào bin dài dzaune à frindzes;
 Lè pourro mouscatéro' en étiont on pou grindzes;
 Lè leu, pliatè, à revon, ne lão z'allàvont pas
 Po cein qu'on arai de dài potse à éeramà.

(La suita à degando que vint).

C.-C. D.

Philippe Griset

DIT BATAILLE

ou 5 jours à Lausanne pendant le Nouvel-An.

(Fin.)

Après une dernière recommandation de son oncle, Philippe lui dit : « C'est en règle, je vais me remoder contre la maison. » Par une curieuse coïncidence, il retrouva à la gare les trois dames vêtues de noir, dont la plus jeune l'avait si vivement captivé. « Tant pis, se dit-il, cette fois je ne manque pas l'occasion. » Et il se mit à fouiller fiévreusement dans ses poches, cherchant un billet cacheté, prêt à être mis à la poste, dès qu'il connaîtrait le domicile de cette personne. Le pli était froissé, jauni, peu présentable ; en un mot, il avait fait le nouvel-an avec Griset. N'importe, notre homme s'assit à côté de la demoiselle, se rapprocha gracieusement et essaya de composer une bouche en cœur.

— J'ai bonne chance, fit-il, de retrouver mademoiselle dans le train. Ça va-t-il toujours la santé ?...

Elle répondit par une petite moue.

— Y faut pas bouder comme ça, mademoiselle, vous êtes trop jolie.

Elle regarda le ciel du wagon avec un léger sourire.

Griset, jugeant la chose de bon augure, glissa doucement sa lettre sur les genoux de sa voisine. Celle-ci fit un petit mouvement et le billet tomba à terre. « Prenez garde, monsieur, dit-elle d'un air moqueur, vous perdez quelque chose. »

Griset comprit l'affront, se retira et mit la tête à la portière. « A-t-on jamais vu, murmura-t-il, une bécasse comme ça !... Ne me parlez pas de ces da-mettes... Ce n'est pas le Pérou, y en a d'autres... Oh ! si faut se mettre à genoux devant, merci ! On a encore du sangue dans les veines... Oh ! oh !...

Une heure après cet incident, Philippe arrivait dans la cour de sa demeure en se donnant des airs sérieux pour chercher à conjurer l'orage. Il poussa un char sous le hangar, remit un balai en place, ferma la porte de la grange, comme un homme qui n'a jamais abandonné son devoir ni son travail.

Puis il entra à la cuisine et déposa ses trois citrons sur la table. Quant à la cassonade, il dut la sortir à poignées de la poche de son pardessus. A ce moment, sa mère survint, pâle, tremblante,

accablée et joignant les mains : « D'où viens-tu, malheureux enfant !... tu me feras donc mourir de chagrin ! Va, tu finiras comme tu le mérites ;... qui vivra, verra !... Ne me dis rien, je t'en supplie, va-t-en !...

— Y faut pas toujours piorner ; voilà tes commissions... On peut pas seulement tourner le pied sans que tu fasses une histoire !

Philippe avait néanmoins le sentiment de ses fautes. Les larmes de sa mère le touchèrent et la leçon de l'oncle avait porté ses fruits.

Philippe, qui s'est remis courageusement au travail, est revenu à des idées plus modestes au sujet du mariage. Il est aujourd'hui fiancé avec la grosse Louise, brave et vaillante domestique de la maison, qui saura porter les culottes s'il le faut. L. M.

BIJOU D'OR

épisode de la vie des contrebandiers dans le Jura suisse.

L'intéressante nouvelle qu'on va lire, publiée dans le supplément littéraire du *Figaro*, nous avait vivement intéressé par la manière saisissante dont elle dépeint le drame qui en fait l'objet. Aussi avions-nous grande envie d'en faire part à nos lecteurs. L'administration du *Figaro*, ainsi que l'auteur, M. Hugues Muller-Darier, de Genève, nous y ont gracieusement autorisé. Nous les en remercions sincèrement.

« Ce drame est authentique, écrivait au *Figaro* » M. Muller-Darier, M. Jules Grévy, que j'ai parfois rencontré sur les montagnes où il s'est passé, » pourrait le certifier conforme. »

..... Nous étions en automne et à l'altitude de 1,300 mètres où se trouve le chalet de la Tranbelane, le feu n'était certes pas de trop. La tempête faisait rage au dehors, hurlant à travers les sapins du Jura suisse. Assis sur d'informes blocs de bois, les pâtres fumaient silencieusement. Un violent heurt à la porte nous fit tous sursauter. Le berger, maître du logis, se leva, ouvrit et s'effaça pour donner passage à un gendarme vaudois, mouillé et paraissant harassé. Un caniche noir lui emboitait le pas. Il posa sa capote et sa carabine dans un coin et nous dit qu'il avait été surpris par l'orage et s'était égaré dans les sapins.

On lui fit place au feu. Il avala à sa gourde une gorgée de rhum, alluma sa pipe. La lueur de la flamme du foyer me fit voir alors un singulier visage. Le nez était écrasé comme par suite d'un coup de crosse, les dents manquaient et, malgré cela, l'ensemble était sympathique, une bonne figure de vieux soldat. La conversation s'engagea. Les pénibles devoirs du gendarme, des histoires tragiques de contrebandiers en firent nécessairement le fond. Chacun eut quelque chose à conter. Quand le tour vint au gendarme, bien ragaillardi par de fréquentes accolades à sa gourde et la douce chaleur du foyer, il prit la parole en ces termes :

« Ce que je vais vous raconter est le plus triste épisode de ma vie. J'avais vingt-cinq ans et, sans me flatter, j'étais un solide gars. Détraché au poste de la Cure (extrême poste-frontière du canton de Vaud, près le fort des Rousses), dans l'hiver de 187... je m'en vis de cruelles, Monsieur ! Tous les jours en ronde sur la frontière des Rousses, au bois d'Amont. Ah ! ces contrebandiers de malheur ! m'en ont-ils fait tracer de la route !

J'étais encore malhabile à me servir de mes raquettes à neige ; en ai-je passé des nuits en faction dans un trou de rocher ou dans les branches d'un sapin. Et ces forêts sombres où on ne rencontre que des corbeaux ! ces poisons de bêtes !

» Pour en revenir à mon histoire, le brigadier me dit, une après-midi : « Ecoute, Abram ! le Petit-François et ses deux canailles de frères chargent ce soir aux Rousses. » Ils doivent passer par le creux du Crouaz. Je vas me poster à l'arrière, l'appointé se cachera sous le Vermillay et toi à l'entrée du creux. Comme tu as le plus long chemin à faire, tu partiras de suite avec Bijou. Allons, cette fois, du nerf !

Bijou ! c'était le caniche du poste. Pas son pareil pour éventer les contrebandiers. Il avait été d'ailleurs de contrebande, avait servi à passer sous le poil de la bijouterie et de l'horlogerie en France. Je l'ai trouvé blessé dans une bagarre, l'ai soigné, et depuis lors il ne me quitte plus. A quatre heures, j'étais en route, car il y avait deux mètres de neige sur le sol et on enfonçait, malgré les raquettes, jusqu'aux genoux. La carabine en bandoulière, le sabre d'abattis, la lourde capote et l'alpenstock ne contribuaient pas à vous rendre plus léger, vous pouvez le penser. Et cependant j'y allais de bon cœur. Quel plaisir que celui de me mesurer une bonne fois avec ce terrible Petit-François, qui chaque jour nous narguait. Le dimanche, tout faraud, il promenait des filles autour de la Cure pour nous donner des envies, la vilaine bête ! Le brigand savait bien qu'on n'était pas de bois et que ce n'était pas avec les trente sous de solde du gouvernement ! Enfin, suffit !... Puis une autre histoire que nous avions eue ensemble, par rapport à la Rosette, la fille de l'aubergiste du Corbeau, à Saint-Cergues. Que voulez-vous, il était beau parleur, de la braise plein les poches, des bijoux à faire damner la vierge de Notre-Dame d'Arzier. Oh ! les filles ! Tenez, quand je pense à ce pandour-là, le sang ne me fait qu'un tour. Ecoutez la fin, monsieur.

» Il y avait déjà deux bonnes heures que j'arpentais la forêt, quand j'approchai du creux du Crouaz. Le creux du Crouaz est un défilé entre le Noirmont et le Mont-Sallaz, un sentier de chèvre. A droite, un précipice, à gauche, une muraille polie comme une plaque de marmre, et quelle hauteur ! Tout cela à 1400 mètres d'altitude. Vous pouvez vous figurer quelle froidure. Et puis des forêts interminables, des sapins centenaires, aux troncs noircis, avec les branches ployées par la neige. Pas une âme dans ces solitudes glacées. Je fis d'abord les cent pas dans le défilé, m'assis dans la neige, fumai... C'est égal, ça manquait de gaieté. Il faisait une nuit claire. Je savais bien que les contrebandiers ne partaient jamais des Rousses avant dix heures pour arriver à Bagnins au petit jour. J'allais m'assoupir quand mon attention fut attirée par un étrange manège que faisait Bijou. Il avait fait une excavation dans un tas de neige contre la muraille, et au lieu de s'y blottir tranquille, suivant sa constante habitude en pareil cas, il reniflait, jouait des pattes, à gratter, creuser cette neige.

» A la fin, pourtant, me dis-je, faut voir ce que c'est ! Il y a du louche là-dessous. Je dépose ma carabine contre le mur, dégaine mon sabre et me mets à creuser dans le trou de Bijou. Ah ! ça est devenu drôle, allez ! Tout d'un coup, Bijou et moi enfonçons avec tout un paquet de neige sur la tête. Je me trouve, sauf le respect que je vous dois, assis sur mon séant dans une espèce de grotte, bien sèche, avec du gravier fin et du sable au fond... Bijou était déjà debout et poussait de petits appels de gueule. J'allume ma lanterne sourde et qu'est-ce que je vois ? Sacrébleu ! une vingtaine de pains de sucre, des ballots de tabac de contrebande de vingt

kilos, tout ficelés, avec leurs bretelles de paille tordue, des tonnelets de poudre de Berne, des caisses de cigares de Vevey et de Grandson, un magasin complet ! C'était un repaire du Petit-François. Pour rentrer des marchandises suisses en France, il faisait d'une pierre deux coups, le matin ! Ça représentait au moins mille écus, et l'Etat nous alloue en prime la moitié du butin confisqué. Vous pouvez juger de la régalade !

» Il y avait déjà du temps que je m'ébaubissais à la vue du magot quand mon devoir de sentinelle me revint à l'esprit. Oui, mais comment sortir de ce trou ? Une hauteur de vingt pieds pour aller à la surface, et la paroi s'effritait à mesure que je cherchais à grimper.

(A suivre.)

Questions et réponses.

Le mot de la dernière énigme est : *Ongle*. Ont deviné MM. O. Chambaz, Rovray ; D. Mayor, Echallens ; Rouvenaz, Rue ; Crottaz, Romanel ; Bersier, Payerne ; Mettive, Tavannes ; J. Gay et M. Pelet, Lausanne ; E. Bastian, Forel ; Hector Piguet, Solliat ; G. Vodoz et Mme Orange, Genève. — Le sort a donné la prime à M. H. Piguet, au Solliat.

Problème proposé par M. E. Bastian, à Forel : Une jeune fille voyant un grand nombre d'oiseaux sur un noyer, les interpelle : « Hé ! là-haut, je pense que vous êtes au moins une centaine ?

— Non, répond un pinson, si nous étions trois fois autant que nous sommes, plus la $\frac{1}{2}$, plus le $\frac{1}{3}$, plus le $\frac{1}{4}$ du nombre que nous sommes, plus le nombre de mes ailes, nous serions juste 100. Combien y avait-il d'oiseaux sur l'arbre ?

Prime : un agenda de poche.

Essai des graines. — Pour exciter leur faculté germinative et savoir, à bref délai, si elles sont bonnes à semer, on les enveloppe pendant 12 heures dans un linge imbibé de vinaigre, puis on les sème. C'est à ce procédé qu'on a recours, en Vendée, pour reconnaître la valeur de la graine de chanvre. Quelquefois on se borne à les mettre simplement tremper dans le vinaigre pendant une nuit. Si elles ne lèvent pas très promptement, c'est qu'elles ne valent absolument rien.

THEATRE. — Demain dimanche,

Trois femmes pour un mari,

comédie à grand succès, par Grenet-Dancourt. La rose de Saint-Flour, opérette d'Offenbach, et Les forfaits de Pipermans. Voilà un programme suffisamment varié et attrayant pour faire salle comble. — A partir du 11 mars, tous les soirs, et matinées les mercredis et samedis : Les Bibelots du diable, grande féerie, avec trois ballets.

Le billard appris sans maître, par E. Manganin, professeur, à Paris. Un fort volume avec 170 figures. Prix 4 fr. 50. En vente à la Papeterie Monnet, Pépinet, Lausanne.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & cie.